

MOOC Comprendre le droit des contrats de travail

Par **Lorella**, le **18/01/2019** à **19:17**

COMPRENDRE LE DROIT DES CONTRATS DE TRAVAIL

Mooc proposé par Anne Le Nouvel, enseignante au CNAM

J'ai suivi la session de l'année dernière : c'est excellent ! Je vous le recommande, si vous portez intérêt au droit du travail. En plus des QCM, exercices pratiques de rédaction à l'aide d'un logiciel juridique prêté pendant le mooc. Des visioconférences pour poser des questions chaque semaine au professeur, un forum de discussions très vivant et à la fin interviews de professionnels qui utilisent le droit du travail.

Début du cours 28 janvier 2019

Fin du cours 17 mars 2019

Fin d'inscription 17 mars 2019

Vie des contrats de travail de leur naissance jusqu'à leur fin.

[citation]Plan du cours

Semaine 1 : les fondamentaux des contrats de travail

Semaine 2 : les contrats autres que le CDI

Semaine 3 : La durée et l'organisation du travail

Semaine 4 : la gestion du contrat au quotidien

Semaine 5 : La fin du contrat

Semaine 6 : le licenciement

A la rencontre des métiers et des fonctions du droit du travail

[/citation]

Pour vous inscrire, c'est ici

<https://www.fun-mooc.fr/courses/course-v1:CNAM+01027+session02/about>

Par **LouisDD**, le **18/01/2019** à **20:07**

Salut

Merci de relayer ce MOOC, au passage je me tâte presque à le suivre, me permettant de valider mes acquis du semestre précédant, puis de compléter mes lacunes le cas échéant

Par **Lorella**, le **18/01/2019** à **21:14**

Tu ne le regretteras pas Louis. C'est toujours intéressant de voir le droit du travail, ou autre droit d'ailleurs, avec un autre enseignant. La pédagogie n'est pas la même. Ce que l'on n'a pas compris avec un prof peut devenir très clair avec un autre. Le format du mooc te permet d'y accéder 24/24 et 7/7.

Par **LouisDD**, le **18/01/2019** à **21:40**

Juste une question au final je connais assez peu le système : admettons que l'on suive un cours via un MOOC présent sur le site, mais qu'au final on n'a plus le temps de le suivre etc, on peut stopper ? (Je note qu'il y a des QCM et quizz hebdomadaires donc si on en saute un ça se bloque ou pas ?)

Sachant que mon but premier c'est surtout d'avoir un complément, et d'autre part une initiation (y'a un cours de comptabilité qui me titille aussi après recherche)

PS : presque coupable de parler dans une telle logique consumériste...

Par **Lorella**, le **19/01/2019** à **09:45**

L'apprentissage est libre. Aucune contrainte. On peut commencer et arrêter pour diverses raisons (pas le temps, trop difficile, pas intéressant...).

En revanche si on veut espérer obtenir une attestation de réussite (gratuit), il faut suivre chaque semaine les cours et répondre aux quizz pour obtenir un score de 70 % min je crois.

Par **LouisDD**, le **19/01/2019** à **09:52**

Salut

J'ai regardé le plan en détail, c'est super intéressant y'a pas mal de points qu'on n'a pas abordé en cours ce sera un réel plus

Par **Lorella**, le **19/01/2019** à **10:34**

YAPUKA !

Par **LouisDD**, le **02/02/2019** à **22:34**

Salut

Première semaine de cours achevée, pas le temps pour regarder les vidéos car y'a pas mal de travail perso pour la fac (plus que d'habitude), mais les diapos disponible qui récapitulent le tout et la mise en situation au travers de petits cas pratique c'est déjà super pour comprendre.

Par **Isidore Beautrelet**, le **03/02/2019** à **09:34**

Bonjour

Merci pour ce retour.

Par **Lorella**, le **03/02/2019** à **12:33**

C'est vrai que ça prend du temps si on veut bien faire. En plus il y a le forum de discussion et les visio-conférences.

Si on souhaite obtenir l'attestation de suivi, il faut garder le rythme et respecter les échéances indiquées.

Sinon, on peut suivre à son rythme, les cours restent archivés après la fin du mooc. Je viens de vérifier celui qui s'est achevé en juin 2018 est toujours accessible.

A chacun de gérer ses priorités.

Par **Lorella**, le **04/04/2019** à **16:22**

Alors Louis as tu pu suivre tout le mooc ?

Par **LouisDD**, le **05/04/2019** à **09:52**

Salut

Hélas non, j'ai été bcp investi pour la fac, et personnellement, je n'ai pas pu tenir le rythme, en plus avec les colles c'était un peu chaud de jongler, et comme j'avais déjà vu la matière je n'étais peut être pas assez motivé.

Par **Lorella**, le **05/04/2019** à **10:01**

Le fait d'être inscrit te permet de voir les cours archivés à tout moment. Seuls les quizz sont désactivés.

Même si on pense savoir, on apprend toujours qqch. La manière de présenter le sujet est différente d'une personne à l'autre. J'ai pu le constater.